

Agent(e) de sensibilisation à la brigade environnementale

À propos de la Société de la Rivière Saint-Charles

La Société de la Rivière Saint-Charles a pour mission de mettre en valeur et de faire découvrir la rivière Saint-Charles, son parc linéaire et son patrimoine aux citoyennes et citoyens ainsi qu'aux clientèles touristiques en réalisant des activités d'aménagement, d'animation et de sensibilisation dans le respect des principes du développement durable.

Le poste

L'agent(e) de sensibilisation de la brigade environnementale contribue activement à la protection de la ressource en eau et à la promotion des bonnes pratiques de gestion écologique des pelouses et d'utilisation des pesticides. Il ou elle informe les citoyens sur les réglementations en vigueur, collecte et transmet des données liées aux infractions observées et comptabilise les interventions réalisées.

Tu es une personne engagée envers la protection de l'environnement, à l'aise avec le public, responsable et motivée par un travail concret sur le terrain ? Ce poste est pour toi !

Principales responsabilités

- Informer les usagers sur les règlements municipaux liés à la protection de la ressource en eau et aux bonnes pratiques de gestion écologique des pelouses.
- Documenter les infractions, compiler les statistiques quotidiennes et rédiger des rapports hebdomadaires.
- Conduire un véhicule ou une trottinette électrique.
- Manipuler, transporter et entretenir l'équipement.
- Participer aux activités de la Société et assurer une communication efficace avec l'équipe.
- Représenter la Société de manière professionnelle et respectueuse auprès des citoyens et utilisateurs.

Profil recherché

- Connaissances ou intérêt marqué pour l'environnement et les techniques de sensibilisation.
- Capacité à travailler plusieurs heures à l'extérieur dans diverses conditions.
- Habileté à travailler en équipe et à interagir positivement avec le public.
- Entregent, courtoisie et capacité à gérer diverses situations avec tact.
- Polyvalence, rigueur, fiabilité et autonomie.

Exigences

- Formation ou expérience en environnement, en intervention sociale (un atout).
- Bonne condition physique.
- Permis de conduire classe 5 valide.

Conditions de travail

- **Lieu de travail** : 199, 2^e Avenue, Québec. À noter que le travail terrain se déroule sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Québec.
- **Salaire d'entrée** : 18,05 \$ de l'heure.
- **Horaire** : 35 h par semaine. Horaire variable de jour, de soir et de fin de semaine, de 10 h à 17 h ou de 13 h à 20 h.
- **Durée** : contrat saisonnier de 21 semaines, du 2 mai au 27 septembre 2026.

Pour postuler

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre de motivation par courriel à emploi@societerivierestcharles.qc.ca en indiquant le titre du poste souhaité.

Les candidatures seront traitées au fur et à mesure de leur réception. L'affichage demeurera en ligne jusqu'à ce que les personnes correspondant au profil recherché soient retenues.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.